



Date d'attribution : 2016-10-31
Contrat n° 35035-165058/001/CY
ROP 061-16
POR@PCO-BCP.gc.ca

Bureau du Conseil privé

Collecte continue de données qualitatives concernant les opinions des Canadiens – Cinquième ronde de groupes de discussions

RAPPORT FINAL
Juillet 2017

Ipsos, Affaires publiques

1, rue Nicholas, bureau 1400
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Tél : 613.241.5802
Télec. : 613.248.7981

www.ipsos.ca

« Ce rapport est aussi disponible en anglais »



Table des matières

1. Sommaire	1
Contexte et objectifs.....	1
Aperçu de la méthodologie.....	2
Principales constatations	3
2. Résultats détaillés.....	6
Thèmes discutés.....	6
Actions du gouvernement	6
Relations Canada-États-Unis.....	7
Pauvreté.....	8
Langues officielles.....	12
Défis locaux	13
Patrimoine	15
Conduite avec facultés affaiblies.....	19
Sécurité publique	19
Justice.....	22
Cybersécurité	22
3. Annexes	23
Annexe A. Méthodologie de recherche	23
Annexe B. Guide de recrutement français.....	26
Annexe C. Guides de discussion français.....	32



Déclaration de neutralité politique

J'atteste par les présentes, à titre d'agent principal d'Ipsos, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, sur les préférences de partis politiques, sur les positions vis-à-vis de l'électorat ou sur l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Mike Colledge
Président
Ipsos, Affaires publiques

1. Sommaire

Contexte et objectifs

Le Bureau du Conseil privé (BCP) est l'organisme central de la fonction publique qui appuie le premier ministre ainsi que le Cabinet et ses structures décisionnelles de façon impartiale. Dirigé par le greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à réaliser sa vision et à donner suite avec rapidité et efficacité aux enjeux avec lesquels le gouvernement et le pays doivent composer.

À titre de conseiller du premier ministre, le BCP fournit de l'information et des conseils objectifs et de qualité pour soutenir le premier ministre et le Cabinet, dont de l'information sur les priorités des Canadiens. À cette fin, le Secrétariat des communications et de la consultation du BCP aide le Cabinet du premier ministre à coordonner les communications du gouvernement et à établir les grands thèmes de communication et les messages principaux du gouvernement, conformément aux priorités gouvernementales, telles que déterminées par le premier ministre, le Cabinet, les comités du Cabinet et le greffier du Conseil privé. Le Secrétariat travaille également avec les secrétariats responsables des politiques du BCP pour conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

Dans l'exercice de son mandat, le BCP a exigé l'établissement d'un cycle continu de collecte de données qualitatives afin d'assurer une représentation à jour des opinions des Canadiens sur des enjeux à grande échelle présentant un intérêt pour le gouvernement, comme leurs points de vue sur ce que devraient être les priorités du gouvernement. En outre, le fruit de ces recherches permet au gouvernement de mieux comprendre les tendances nouvelles et de mesurer l'opinion des Canadiens sur des enjeux nationaux clés et les principales initiatives stratégiques.

Grâce à un cycle continu de collecte de données des groupes de discussion, le BCP connaîtra beaucoup mieux les points de vue des Canadiens en ce qui concerne les enjeux les plus importants du pays, leur perception à l'égard de la façon dont le gouvernement devrait régler ces enjeux, les attentes quant aux mesures découlant des priorités du gouvernement, et leur opinion concernant la façon dont le gouvernement peut concentrer ses efforts efficacement pour régler les enjeux nouveaux. Cette recherche aide à étayer l'élaboration de messages et de produits de communication et à établir des tactiques de diffusion pour répondre aux enjeux prioritaires. En outre, la recherche permet au gouvernement du Canada d'élaborer des activités de communication et de les peaufiner, afin de répondre aux besoins précis des Canadiens grâce à de l'information à jour, facile à comprendre et d'actualité fondée sur les perceptions actuelles des Canadiens dans les domaines concernés.

Cette quatrième vague de collecte de données qualitatives avait pour but de réunir les commentaires de Canadiens sur des politiques et des enjeux choisis, qui sont importants pour le gouvernement du Canada. Les enjeux discutés dans le cadre des groupes de discussions différaient d'un endroit à l'autre. Les sujets couverts étaient les suivants :

- Actions du gouvernement du Canada
- Relations Canada-États-Unis

- Pauvreté
- Défis locaux
- Secteur culturel au Canada
- Radio-Canada
- Conduite avec facultés affaiblies
- Sécurité publique
- Justice
- Cybersécurité

Aperçu de la méthodologie

Cette cinquième vague de recherches qualitatives comprenait une série de 16 groupes de discussion composés de Canadiens âgés de 20 ans ou plus, et les rencontres ont eu lieu entre le 8 et le 30 mai 2017. Tous les groupes de discussion ont échangé pendant environ deux heures et les séances se sont déroulées en soirée dans toutes les villes, la première à partir de 17 h 30 et la deuxième, à partir de 19 h 30. Ces séances ont eu lieu dans les villes suivantes :

- Moncton – 8 mai
- St John’s – 10 mai
- North Vancouver/Innisfail – 15 mai
- Calgary – 16 mai
- North York/Montreal – 23 mai
- Montréal – 24 mai
- Sault Ste. Marie – 29 mai
- Sudbury – 30 mai

En tout, douze participants ont été recrutés pour chaque séance afin d’assurer la présence d’un minimum de huit à dix participants. Au total, 144 participants ont pris part aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour participer aux séances dans les locaux prévus à cette fin. Le questionnaire préalable a contribué à constituer un échantillon représentatif de la population en général, avec une combinaison équilibrée de genres, d’âges, d’éducation, de revenus et de caractéristiques liées à la composition du ménage. D’autres précisions méthodologiques sont présentées en annexe.

Ce deuxième volet de la recherche fait partie d’un projet de collecte continue de données qualitatives qui fait appel à 144 groupes de discussion tenus dans le cadre de plusieurs vagues au cours de l’année 2017, avec l’option de renouveler le cycle de la recherche pour deux autres années. Le coût total du marché lié à ce projet de recherche pour l’année civile 2017 s’élève à 916 865,05 \$, TVH comprise.

Principales constatations

Défis locaux

À North Vancouver, les participants étaient préoccupés par le coût du logement et le besoin d'améliorer l'infrastructure. À Calgary, la discussion portait principalement sur l'économie et ses répercussions récentes sur le marché du travail, ainsi que sur le coût du logement. Ceux de St. John's ont estimé que le nombre d'emplois dans la collectivité avait diminué, ce qui a été mis en évidence lors d'un exercice où les participants ont souligné que « la diminution de la classe moyenne » constituait une préoccupation majeure. Pendant l'exercice à Sudbury, les soins de santé, le manque d'emplois et le coût de la vie ont été soulignés par la communauté, tandis que ceux de Sault Ste. Marie ont noté un manque d'emplois de qualité dans la communauté et un besoin de diversification économique locale.

Relations Canada-États-Unis

Le point de vue sur les relations canado-américaines était similaire partout. Les participants ont estimé qu'il était important que le gouvernement canadien protège ses intérêts commerciaux; des compromis dans les accords commerciaux seraient acceptables, mais ils n'ont pas estimé que cela était nécessaire à ce stade préliminaire; les participants ont également reconnu la nécessité de faire preuve de prudence lorsqu'il en vient à défendre les intérêts du Canada, car les États-Unis ont une économie importante et sont l'un des plus importants partenaires commerciaux du Canada. Les discussions sur les accords sur le bois d'oeuvre et les produits laitiers ont permis aux participants de se sentir à l'aise avec l'approche actuelle du gouvernement. Il était également largement accepté que le Canada et les États-Unis devraient travailler ensemble sur les questions environnementales, même si cela sera difficile à accomplir.

Pauvreté

Les participants de Calgary, North Vancouver et St. John's ont noté une augmentation de la pauvreté dans leurs communautés. Selon les participants, les principaux facteurs ayant contribué à cette augmentation ont été la hausse des coûts du logement (North Vancouver), l'affaiblissement des perspectives économiques provinciales (Calgary) et le manque d'emplois stables et bien rémunérés dans la communauté (St. John's). Les opinions étaient partagées lorsqu'on leur demandait si le gouvernement devrait se concentrer sur « la réduction du nombre de Canadiens vivant dans la pauvreté » ou plutôt mettre l'accent sur « Augmenter le nombre de Canadiens à faible revenu qui se joignent à la classe moyenne »; mais lorsqu'on leur a demandé quel était le groupe cible d'une stratégie de réduction de la pauvreté, les « travailleurs pauvres » étaient clairement le premier choix dans tous les cas. La pauvreté a été définie de la même manière par tous les groupes, c'est-à-dire comme l'incapacité à payer toutes les nécessités, y compris le logement, la nourriture, les services publics, l'accès à Internet et les soins de santé. Il n'y avait aucune préférence claire quant au choix des politiques du gouvernement fédéral qui seraient les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté au Canada, mais les politiques relatives à un revenu minimum garanti, à la formation professionnelle, et à la construction de logements abordables étaient le plus souvent discutées.

Langues officielles

La protection de la langue française était importante pour les participants de Moncton et de Sudbury. Cependant, les idées sur l'état actuel de la langue française à Sudbury variaient quelque peu. Dans l'ensemble, les participants étaient d'avis que la disponibilité de l'accès aux services et à l'éducation en français dans la communauté augmentait, et qu'ils ne percevaient pas autant de discrimination envers les francophones que par le passé. Cependant, les participants craignaient toujours la pérennité de la langue française dans leur communauté, car il y avait un sentiment général que les jeunes générations de Franco-Ontariens ne se préoccupaient pas de la vitalité de leur langue. Au cours de l'exercice écrit, la question clé choisie par de nombreux participants était de transmettre la langue et la culture françaises aux jeunes générations.

Patrimoine

Une fois la description fournie, les participants de Sault Ste. Marie, de North York, de Montréal et de Sudbury ont reconnu l'importance du secteur culturel au Canada. Interrogés sur les principaux défis du secteur culturel, ils ont discuté de la forte concurrence, en particulier des créateurs et producteurs américains, ainsi que de leur perception que l'on semble accorder peu d'importance au secteur culturel au Canada. Ceux de Sault Ste. Marie et de Sudbury n'ont pas eu de position précise quant à ce que devrait être le rapport entre le gouvernement et le secteur culturel, tandis que les gens de North York ont estimé qu'il était plus important pour le gouvernement fédéral de soutenir la culture canadienne. Lorsqu'on leur a posé la question, plusieurs ont estimé que le gouvernement fédéral devrait concentrer ses efforts sur les partenariats ainsi que sur la numérisation de la culture canadienne.

L'industrie de l'information a été signalée comme une industrie en difficulté, mais le désir de protéger l'industrie en tant que telle n'a pas souvent été exprimé, car beaucoup pensaient que plus d'efforts devraient être consacrés à la modernisation de l'industrie en soutenant le contenu numérique.

Radio-Canada est perçue comme ayant un rôle essentiel dans le secteur culturel pour les Canadiens de toutes les régions et contribue à créer un sentiment d'appartenance et d'identité nationale. Bon nombre d'entre eux ont fait remarquer que la SRC faisait du bon travail pour la promotion du contenu local, que la quantité de contenu autochtone pouvait être augmentée et qu'il fallait faire plus pour cibler le contenu sur les jeunes.

Conduite avec facultés affaiblies

Au début, les participants n'étaient pas en faveur de l'administration aléatoire des tests d'alcoolémie (BAC) et estimaient qu'il devait y avoir une réelle justification, par exemple fondée sur une odeur d'alcool ou une conduite visiblement dangereuse, pour administrer un test. Après discussion, les opinions ont légèrement changé et la plupart étaient en faveur d'une quantité raisonnable d'arrêts aléatoires pour assurer la sécurité de tous les conducteurs. Dans l'ensemble, les participants ont estimé que des tests aléatoires, sont raisonnablement gérés, sont justifiés en raison du nombre de décès attribuables à la conduite avec facultés affaiblies, et de la capacité de ces tests à réduire ce nombre.

Sécurité publique

La sécurité nationale a été décrite par les participants à North York, Montréal, Sault Ste. Marie et Sudbury comme étant la protection des citoyens canadiens, la protection du commerce et des ressources naturelles et la prévention du terrorisme au pays et à l'étranger. Les organismes de sécurité nationale connus des participants comprenaient le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), la Gendarmerie royale du Canada (GRC), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et le ministère de la Défense nationale (MDN). Le partage de l'information entre ces organismes était important pour beaucoup, en particulier quand il fallait sauver des vies, assurer la sécurité nationale et économiser de l'argent. Les termes privilégiés pour décrire les principes directeurs de la sécurité nationale au Canada étaient la sûreté et la sécurité, car ils sont perçus comme étant les fonctions de base de la politique de sécurité.

Justice

Les participants de North Vancouver, de Calgary et de St. John's étaient au courant de l'existence de peines minimales obligatoires au Canada; cependant, peu d'entre eux ont pu donner des détails précis. Dans l'ensemble, les participants croyaient que l'existence de peines minimales obligatoires rendait le système de justice pénale plus équitable, étant donné que des sanctions étaient imposées à quiconque commettait un crime, peu importe son statut social ou l'accès à un avocat. Lorsqu'on leur a présenté l'idée d'augmenter certains de ces maximums et d'abroger certains minimums obligatoires, beaucoup ont convenu d'augmenter les maximums pour certains crimes, mais en maintenant les minimums obligatoires. Enfin, les participants ont eu la possibilité d'utiliser des exemptions spéciales pour contourner les minimums obligatoires. Les participants se méfiaient de l'influence et des préjugés que les juges pouvaient avoir sur ces cas, et ne se sentaient à l'aise avec cette suggestion que lorsqu'il était clair qu'il y aurait des critères stricts et des lignes directrices pour qu'une cause puisse bénéficier d'une exemption spéciale.

Cybersécurité

Les participants de Calgary et de North Vancouver ont décrit la cybersécurité comme une surveillance de l'activité en ligne et de la protection des renseignements personnels. Dans les deux endroits, des exemples précis de cyberattaques et de menaces ont été cités, comme les récentes cyberattaques des Services de santé britanniques, les Services de santé de l'Alberta et les attaques contre la cybersécurité de la Maison Blanche. Les participants des deux endroits avaient entendu parler que le gouvernement fédéral abordait la question de la cybersécurité, mais ils ont estimé que, par rapport aux autres pays, ce problème n'était pas hautement prioritaire pour le Canada. Bien qu'il y ait eu un fort appui quant à la notion de protection du processus électoral contre les cybermenaces, plusieurs préoccupations ont été exprimées, comme la présence accrue du gouvernement et son impact sur la liberté d'expression, ainsi que les raisons pour lesquelles seule la protection des processus électoraux était une préoccupation, au lieu des services gouvernementaux en général.

Note sur l'interprétation des constatations

La recherche qualitative est conçue pour révéler un riche éventail d'opinions et d'interprétations plutôt que pour mesurer quelle proportion de la population cible a une opinion donnée. Ces résultats ne doivent pas servir à estimer la proportion chiffrée ou le nombre d'individus de la population qui ont une

opinion particulière parce que sur le plan statistique, ils ne peuvent pas être utilisés pour établir des projections.

Les groupes de discussions sur les priorités du gouvernement ont pour but d'obtenir une meilleure compréhension des points de vue des participants, et viennent souvent compléter des constatations quantitatives réunies au moyen d'enquêtes. Ce type d'information est essentiel pour le Bureau du Conseil privé dans le cadre de son rôle de conseil et d'appui au Cabinet et à ses comités.

2. Résultats détaillés

Cette section présente les résultats détaillés des discussions des 16 groupes de consultation organisés dans huit villes d'un bout à l'autre du Canada. La section est séparée par thème de façon à mieux témoigner des diverses discussions ayant eu lieu d'une ville à l'autre. Le guide du modérateur a été légèrement adapté d'un endroit à l'autre pour refléter des questions propres aux régions. Toutes les versions des guides du modérateur sont fournies à l'annexe C.

Thèmes discutés

Actions du gouvernement

On a demandé aux participants de faire part au groupe de ce qu'il avait vu, lu ou entendu au propos du gouvernement du Canada récemment. Les sujets mentionnés spontanément portent sur une vaste gamme de questions :

- Relations entre le Canada et les États-Unis
- Réforme parlementaire
- Célébrations du 150e anniversaire du Canada
- Décision sur la réforme électorale
- Immigration et réfugiés
- Environnement
- Légalisation de la marijuana
- Négotiations d'accords de libre-échange (ALENA), notamment en ce qui a trait au bois-d'œuvre et au laitier
- Syrie (affaires étrangères, déploiement des Forces armées canadiennes/mission)
- Relations commerciales avec l'Union européenne
- Coopération dans l'Arctique
- Taxe sur les biens immobiliers à l'intention des acheteurs étrangers
- Accès gratuit aux parcs nationaux

Au nombre des sujets de discussion désignés (suggérés) pour les groupes de consultation figurent les suivants :

- Défis locaux
- Actions du gouvernement du Canada
- Relations entre le Canada et les États-Unis

- Pauvreté
- Patrimoine
- Conduite avec faculté affaiblies
- Sécurité publique
- Justice
- Cybersécurité

Relations Canada-États-Unis

Lorsqu'ils ont été invités à discuter de la relation actuelle entre le Canada et les États-Unis, les participants de North Vancouver, de Calgary, de North York et de St. John's partageaient un point de vue similaire sur trois points clés:

- Les participants ont estimé qu'il était important que le gouvernement canadien protège ses intérêts commerciaux;
- Des compromis dans les accords commerciaux seraient acceptables, mais ils n'ont pas estimé que cela était nécessaire à ce stade préliminaire et;
- Les participants ont également reconnu la nécessité de faire preuve de prudence en ce qui a trait à la défense des intérêts canadiens, car les États-Unis ont une économie de taille et sont l'un des plus importants partenaires commerciaux du Canada.

À la lumière de ce qui précède, les participants étaient à l'aise avec la position du Canada, tel qu'il la perçoit, dans ces négociations entre le Canada et les États-Unis. Les participants étaient d'avis que le Canada pourrait tenir une position ferme et défendre ses intérêts avec respect lors des négociations commerciales en cours.

Bois d'œuvre et laitier

Des groupes de St. John's, de North Vancouver et de Calgary ont été sondés spécifiquement sur des points de vue liés aux négociations sur le bois d'oeuvre et les produits laitiers entre le Canada et les États-Unis. Dans l'ensemble, les premières réactions pourraient être qualifiées de sommaires, les participants disant qu'ils savaient que les négociations étaient en cours. Des préoccupations ont été exprimées au sujet des répercussions possibles sur les consommateurs découlant de certaines des mesures proposées, et certains participants de North Vancouver ont mentionné le tarif de 20 % proposé par les États-Unis, qu'ils jugeaient injuste. Cependant, de nombreux participants ont tenu à préciser que ces types de négociations étaient assez typiques et que le Canada a réussi à défendre ses intérêts dans le passé en ce qui concerne les négociations commerciales entre le Canada et les États-Unis.

Interrogés sur leurs intérêts dans les négociations et sur la position du gouvernement, les participants de St. John's, de North Vancouver et de Calgary estimaient que le gouvernement défendait leurs intérêts, mais qu'ils avaient du mal à fournir des détails. Bien que beaucoup n'aient pas pu donner de détails sur les accords sur le bois d'oeuvre ou sur les produits laitiers, les participants étaient généralement

convaincus que le gouvernement était apte à représenter les intérêts canadiens et qu'il les représenterait convenablement à l'avenir.

Questions pour discussion entre le Canada et les États-Unis

Lorsqu'on demanda aux participants de discuter des occasions de collaboration entre le Canada et les États-Unis, un certain nombre de participants des trois endroits ont mentionné les questions de sécurité, en particulier la sécurité des frontières et la cybersécurité. Parmi les autres sujets mentionnés par les participants, mentionnons l'immigration, et ceux de Vancouver ont également soulevé la surveillance accrue de l'industrie pétrolière et la concertation de la planification en matière de réponse aux catastrophes.

Questions environnementales - Canada et les États-Unis

Après la discussion d'introduction portant sur les possibilités de collaboration entre le Canada et les États-Unis, les participants de St. John's, de North Vancouver et de Calgary ont été invité à s'exprimer sur si les deux devaient travailler ensemble sur les questions environnementales. Les participants des trois endroits ont convenu que des efforts devraient être faits pour trouver des occasions de collaboration sur les questions environnementales, même si cela pourrait s'avérer difficile.

Les participants ont reconnu les conséquences à court, à moyen et à long terme des enjeux environnementaux pour les deux pays (notamment à St. John's) ; quelques-uns d'entre eux ont indiqué que la pollution ne connaît pas de frontières. De leur côté, les participants à Calgary ont parlé des progrès de la technologie de production pétrolière et de la possibilité de partager cette technologie avec les États-Unis.

Les participants des trois endroits ont indiqué que les questions environnementales semblaient être une priorité plus élevée au Canada, mais que cela ne devrait pas avoir d'incidence sur l'approche du Canada lorsqu'il s'agit de travailler sur des questions environnementales transfrontalières.

Pauvreté

La prochaine discussion a eu lieu à North Vancouver, Calgary, Moncton et St. John's. Les participants ont été guidés par une discussion et un exercice semi-structurés sur la pauvreté dans leur communauté et interrogés sur la meilleure façon de résoudre ce problème.

De nombreux participants, particulièrement ceux de North Vancouver, ont exprimé le point de vue que la pauvreté devenait de plus en plus visible dans leur communauté, mentionnant souvent le fait de voir plus de sans-abri. Les participants étaient d'avis que le coût du logement était une cause majeure de cette augmentation, en particulier pour les aînés et les jeunes adultes. Ils ont également noté que le coût de la nourriture et des activités parascolaires pour les enfants ont augmenté, laissant plus de familles en difficulté.

Ceux de Calgary ont également fait état d'une augmentation apparente du niveau de pauvreté dans leur communauté plus récemment. Plusieurs participants ont noté que l'incertitude économique, des pertes d'emplois importantes et des salaires inadéquats ont contribué à une insécurité liée aux perspectives économiques à court, à moyen et à long terme dans leur communauté. Les participants ont également commenté une augmentation apparente de la dépendance à la drogue et à l'alcool qui, à leur avis, vont de pair avec une augmentation des niveaux de pauvreté. Quelques-uns ont également exprimé des préoccupations concernant les fermetures d'abris pour les sans-abri et les effets à long terme que cela aurait sur la communauté.

Pour les participants de St. John's, les préoccupations portaient principalement sur le manque de possibilités d'emploi et sur la façon dont cela pourrait contribuer à l'augmentation du niveau de pauvreté dans leur communauté. Pour ces participants, cette situation pourrait potentiellement amplifier les défis liés à la couverture des dépenses des ménages, des coûts de garde d'enfants, des soins de santé et du soutien au vieillissement de la population.

Les participants à Moncton étaient généralement d'avis que, même s'il n'y avait aucun doute que la pauvreté était présente dans leur communauté depuis longtemps, ses manifestations sont plus apparentes qu'elles ne l'étaient auparavant. Les participants ont parlé du fossé apparemment croissant entre les nantis et les démunis, et de la façon dont ceux qui vivent dans la pauvreté ont du mal à assurer une qualité de vie élémentaire.

Pour un meilleur ciblage dans la lutte contre la pauvreté

Les participants ont été invités à présenter deux options et ont demandé quelle devrait être l'orientation du gouvernement du Canada en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté au Canada. Les options présentées étaient les suivantes:

- Réduire le nombre de Canadiens vivant dans la pauvreté;
- Augmenter le nombre de Canadiens à faible revenu qui se joignent à la classe moyenne.

Les participants ont estimé que les deux options avaient du mérite. Ceux et celles qui ont choisi de réduire le nombre de Canadiens vivant dans la pauvreté croyaient que la lutte directe contre la pauvreté aurait l'avantage de réduire la pression sur le système d'aide sociale au Canada, ce qui serait avantageux pour tous les Canadiens. Ces personnes estimaient que des deux options présentées, celle-ci était plus réaliste et produirait probablement des avantages plus immédiats pour tous. En pratique, ces participants ont parlé de la nécessité d'une aide pour permettre aux personnes vivant dans la pauvreté d'atteindre les normes minimales d'éducation et les compétences qui leur permettraient de sortir d'une vie de pauvreté.

À l'inverse, ceux qui ont choisi d'augmenter le nombre de Canadiens de la classe moyenne ont avaient tendance à fonder leur argumentation sur les effets positifs plus généraux que cela aurait sur les perspectives économiques de leur collectivité et sur l'économie canadienne dans son ensemble. Ceux qui préféraient cette option ont souvent expliqué leur choix en déclarant que les facteurs contribuant à la

pauvreté sont complexes et à multiples facettes et qu'une solution à ce problème, par conséquent, voudrait dire adopter une approche à plusieurs volets.

Groupes cibles pour la réduction de la pauvreté

Par la suite, on a demandé aux participants de se demander si le gouvernement fédéral devrait se concentrer sur « les Canadiens sans revenu », les « Canadiens à faible revenu » ou les « travailleurs pauvres » lorsqu'il s'agit de lutter contre la pauvreté au Canada. Les participants de tous les endroits ont déclaré que le gouvernement devrait mettre l'accent sur l'élaboration de programmes visant à aider les travailleurs pauvres.

La plupart ont expliqué leur choix en déclarant que, parmi les trois groupes présentés, ceux-ci étaient les plus aptes à faire la transition vers la classe moyenne, une notion fondée selon le sentiment que les travailleurs pauvres étaient motivés pour réussir et surtout autosuffisants. Selon ces participants, se concentrer sur ce public pourrait potentiellement produire les meilleurs résultats à court terme, d'autant plus que, dans de nombreux cas, ces personnes éprouvent des difficultés en raison des bas salaires.

Définir ce que veut dire vivre dans la pauvreté et coût de la vie

Les participants ont défini « vivre dans la pauvreté » comme n'étant pas en mesure de subvenir à toutes les nécessités de la vie et d'avoir à établir des priorités entre ces nécessités. Les participants ont également noté que vivre dans la pauvreté englobe plus que le sans-abrisme, et comprend ceux qui sont obligés de prioriser entre diverses nécessités en raison de leur situation financière individuelle.

Les participants ont généralement nommés les éléments suivants comme frais de vie : logement, nourriture, services publics, transit, hygiène de base, soins de santé, soins dentaires, garde d'enfants, vêtements, télécommunications (accès internet et téléphone). En ce qui concerne l'accès à Internet, certains participants ont déclaré que la prépondérance croissante d'Internet et son incidence sur notre vie quotidienne en tant que moyen de communication et d'accès à l'information de base justifiaient son inclusion dans la liste.

Actions du gouvernement

À la suite de la discussion générale sur la pauvreté, les participants aux groupes de discussion ont reçu un document qui mettait en évidence une série de politiques fédérales possibles, et qui leur demandait d'identifier ceux qui seraient les plus efficaces pour aider à réduire la pauvreté.

La liste des politiques était la suivante:

- Construire plus d'abris pour fournir de la nourriture et des lits pour les sans-abri
- Investir dans la formation professionnelle afin que les gens puissent trouver des emplois bien rémunérés
- Instaurer un revenu annuel garanti pour tous les Canadiens vivant sous le seuil de la pauvreté
- Augmenter le financement des services de traitement en santé mentale

- Construire plus de logements abordables pour les Canadiens à faible revenu
- Prolonger les prestations d'assurance-emploi à plus de Canadiens qui ne trouvent pas de travail
- Introduire une allocation pour enfants afin que moins d'enfants grandissent dans la pauvreté
- Augmenter le Supplément de revenu garanti pour les aînés célibataires à faible revenu
- Redéfinir ce qui compte comme « faible revenu » au Canada afin que plus de Canadiens soient admissibles à un soutien
- Subventionner le transport en commun afin qu'il soit plus facile pour les travailleurs pauvres de se rendre au travail

Les participants à St. John's avaient tendance à privilégier un revenu minimum garanti pour les Canadiens à faible revenu, un financement accru pour les services de santé mentale et investir dans la formation professionnelle. Ceux qui ont opté pour l'introduction d'un revenu minimum garanti ont noté que c'était un moyen de s'attaquer à la cause profonde de nombreux problèmes liés à la pauvreté. D'autres étaient d'avis qu'un revenu minimum garanti pouvait offrir un soutien supplémentaire aux jeunes et rompre le cycle de la pauvreté tout en donnant de la dignité aux aînés qui avaient besoin de soutien. Ceux qui ont opté pour le financement des services de santé mentale ont noté l'interdépendance de la santé mentale et de la pauvreté. La formation professionnelle a été considérée par de nombreux participants comme une politique qui pourrait bénéficier et préparer les jeunes membres de la communauté à l'emploi, si la formation professionnelle était adéquatement calibrée pour suffire aux besoins du marché de l'emploi.

Les participants de Moncton ont parlé de la nécessité d'investir dans la formation professionnelle et plus particulièrement dans la formation ciblée afin que les personnes qui bénéficient de cette aide puissent facilement accéder aux emplois disponibles plutôt que de développer des compétences qui ne correspondent pas au marché du travail actuel. Ces participants ont également estimé que des politiques axées sur la construction de logements plus abordables seraient bénéfiques, car le logement est considéré comme une nécessité fondamentale et le sans-abrisme et la pauvreté vont souvent de pair. Les participants ont également indiqué leur accord pour des politiques axées sur l'augmentation du Supplément de revenu garanti pour les aînés célibataires à faible revenu qui, le plus souvent, n'en ont pas assez pour assurer leur propre subsistance, croyant celles-ci bénéfiques, tout comme les prestations pour enfants, afin de faire en sorte que moins d'enfants grandissent dans la pauvreté. Beaucoup d'entre eux ont vu cette mesure comme un moyen de contrer un cycle continu de pauvreté.

Ceux de North Vancouver ont également favorisé les investissements dans la formation professionnelle ainsi que les efforts pour construire plus de logements abordables. Les participants ont estimé que l'augmentation des possibilités de formation conduirait vraisemblablement à des emplois mieux rémunérés et contribuerait ainsi à surmonter certains des problèmes posés par l'augmentation du coût de la vie, tout en ayant un effet positif sur les économies locales et nationales. La notion d'offrir plus de possibilités d'accès à un logement abordable aux Canadiens à faible revenu a également été bien accueillie par ceux de North Vancouver. De nombreux participants ont vu cette mesure comme une solution efficace pour lutter contre la pauvreté dans leur communauté.

Certains participants de North Vancouver ont également noté que l'introduction d'une prestation pour enfants, l'augmentation du financement des programmes de santé mentale, le revenu annuel garanti pour les aînés et un revenu annuel garanti pour les Canadiens à faible revenu réduiraient la pauvreté au Canada. Ceux qui ont choisi la prestation pour enfants ont estimé qu'elle pourrait potentiellement aider à briser le cycle de la pauvreté et serait un avantage direct pour ceux qui en ont le plus besoin. Certains de ceux qui ont souligné le financement accru des programmes de santé mentale ont fait valoir que la pauvreté et les défis liés à la santé mentale ne s'excluent pas mutuellement; en adresser qu'un sans tenir compte de l'autre, par conséquent, risquerait de ne pas produire les résultats escomptés. Ces participants ont noté que le financement des programmes de santé mentale pourrait être particulièrement avantageux pour les membres de la génération Y ainsi que pour les aînés. Enfin, les efforts visant à garantir des programmes de revenu annuel garanti pour les Canadiens à faible revenu et les personnes âgées vivant seules sous le seuil de la pauvreté étaient un moyen d'aider les personnes ciblées à devenir plus autosuffisantes.

Comme ce fut le cas à North Vancouver, les participants de Calgary ont également constaté les avantages d'un financement accru pour la santé mentale. En outre, ils ont préféré les politiques axées sur la construction de logements abordables, la redéfinition de faible revenu et l'investissement dans la formation professionnelle.

Ceux qui ont opté pour un financement accru pour la santé mentale pensaient que ces investissements profiteraient à tous les Canadiens, y compris ceux qui vivent dans la pauvreté, tandis que les politiques axées sur la construction de logements abordables étaient jugées avantageuses pour les familles vivant dans la pauvreté. Les participants ont également estimé que les efforts visant à redéfinir ce qui compte comme faible revenu pourraient potentiellement aider à résoudre ce que certains considèrent comme une division croissante entre les travailleurs pauvres et la classe moyenne. En plus des options stratégiques susmentionnées, les participants de Calgary ont également manifesté de l'intérêt pour des politiques axées sur l'investissement dans la formation professionnelle, qu'ils considéraient comme un moyen efficace d'autonomiser les personnes dans le besoin. Il convient de noter que les programmes ciblant les revenus minimums pour les personnes vivant sous le seuil de pauvreté et les aînés célibataires à faible revenu étaient moins intéressants à Calgary, car ils semblaient coûteux selon eux.

On a demandé aux participants des quatre endroits si quelque chose manquait à la liste des politiques suggérées incluses dans le document. Les suggestions incluaient: un soutien accru aux communautés autochtones, une réforme fiscale pour les Canadiens à faible revenu, ainsi qu'une attention accrue aux soins de santé et aux investissements dans les infrastructures.

Langues officielles

La discussion qui suit a eu lieu à Moncton et à Sudbury. Les participants des deux endroits ont convenu que la protection de la langue française était importante, et certains, particulièrement ceux de Moncton, ont déclaré que cela faisait partie de leur identité et de leurs racines. Cependant, les discussions ont montré une dichotomie intéressante quant à leur évaluation de l'état actuel de la langue française dans leur communauté.

D'une part, les participants ont surtout estimé que la situation de l'accès aux services et à l'éducation en français s'était améliorée au fil du temps. Les participants, en particulier les plus âgés, croyaient qu'il y avait plus de discrimination et un plus faible accès aux services en français lorsqu'ils étaient plus jeunes ou avec les générations précédentes. Cette vision était plus forte à Sudbury qu'à Moncton où les participants ont rapidement reconnu qu'ils vivaient dans une province officiellement bilingue. Certains participants à Moncton ont laissé entendre que les mesures prises pour respecter cette dualité linguistique peuvent parfois créer des tensions inutiles entre les francophones et les anglophones, et les participants ont cité comme exemple les règles entourant le transport scolaire par autobus.

D'un autre côté, la plupart des participants ont également dit craindre pour la pérennité de la langue française. Pour beaucoup, le problème n'était pas l'accès aux services ou le respect des droits de la communauté francophone, mais le sentiment général que les jeunes générations n'accordaient pas autant d'importance à leur langue qu'auparavant et qu'elle préférerait converser principalement en anglais pour s'harmoniser aux normes culturelles de la jeunesse dans leur région. De plus, les résidents de Moncton se sont dits préoccupés par le fait qu'il devient de plus en plus difficile d'accéder au contenu culturel français provenant de leur région. Selon ces participants, on se fie au contenu du Québec qui, pour certains, peut parfois être difficile à comprendre, car il ne reflète pas leur réalité quotidienne.

La question clé pour les participants des deux communautés était de trouver un moyen de rendre le français plus attrayant pour les jeunes et de les intéresser davantage à la culture française, en particulier en ce qui a trait aux enjeux locaux. Les participants craignaient que le français soit de moins en moins important dans la communauté, ce qu'ils ont déploré.

Cette discussion générale a été directement reflétée dans les résultats d'un exercice écrit complété par la suite par les participants. Dans cet exercice, où les participants devaient choisir les défis les plus importants pour leur communauté francophone respective, très peu de participants ont choisi des questions liées à l'accessibilité des services gouvernementaux en français. Les défis les plus pressants identifiés par les participants étaient la transmission de la langue et de la culture françaises aux jeunes générations. Cela a été suivi par l'importance de fournir un meilleur accès au contenu médiatique français, de créer un sentiment de communauté parmi les résidents francophones, et de garder les jeunes francophones dans la région.

Défis locaux

Les participants de North Vancouver, Calgary, Sault Ste. Marie, Sudbury et St. John's ont été invités à discuter des défis locaux auxquels font face leurs communautés. De plus, ceux de St. John's, Sault Ste. Marie et Sudbury ont été invités à réfléchir sur les actions gouvernementales positives et négatives dans leurs communautés. Les réponses ont varié d'un endroit à l'autre.

Les participants de North Vancouver se sont concentrés sur les préoccupations liées à l'infrastructure locale et aux coûts du logement. Plus précisément, l'infrastructure de transport était une source de préoccupation pour les participants; bon nombre d'entre eux ont mentionné la nécessité de construire de nouveaux ponts et de nouvelles routes de contournement, d'améliorer la planification de l'infrastructure dans son ensemble, et d'améliorer les infrastructures d'aqueduc et d'égout. De plus,

plusieurs participants se sont dits préoccupés par le prix élevé de posséder ou de louer un logement, ainsi que par le surdéveloppement de bâtiments tels que les condominiums qui sont par la suite souvent laissés vacants.

À Calgary, la discussion des enjeux locaux était largement axée sur l'économie. De nombreux participants étaient préoccupés par les pertes d'emplois croissantes, et ils ont également souligné le nombre croissant de maisons sur le marché à vendre ou à louer. Ces préoccupations sont devenues plus apparentes tout au long de la discussion. Les autres préoccupations locales mentionnées comprenaient le manque de financement pour des projets de transport en commun, comme un périphérique, des pistes cyclables et des projets de train léger sur rail.

Ceux de Sault Ste. Marie et de Sudbury étaient plus susceptibles de faire référence à FedNor lorsqu'on les interrogeait sur les mesures prises récemment par le gouvernement. Quelques-uns des participants de chaque localité avaient même demandé et reçu des fonds de l'organisation pour divers projets. Tous les participants ont estimé que c'était une bonne organisation qui devrait être maintenue. Peu de participants savaient que le financement de FedNor avait été augmenté ; cependant, quand on en a été informé, il y avait un consensus général sur le fait que c'était un développement positif.

Les participants de St. John's ont mentionné une augmentation de l'aide médicale aux aînés, un financement accru pour la recherche en soins de santé, des changements bénéfiques à la formule de péréquation, le prêt garanti pour le projet de Muskrat Falls, et les nouveaux programmes de congé parental et de prestations pour enfants du gouvernement fédéral.

Les participants ont également été invités à discuter des actions du gouvernement fédéral qui ont eu un impact négatif sur la communauté. Les participants confondaient habituellement les mesures prises par le gouvernement provincial ou le secteur privé avec celles du gouvernement du Canada, comme la fermeture de l'usine de crevettes de Clarendville en 2016 et l'accord sur l'énergie de Churchill Falls. Certains ont aussi mentionné la fermeture du sous-centre de sauvetage maritime de St. John's en 2011. Interrogés sur les projets d'infrastructure qui pourraient bénéficier du financement pour l'infrastructure du dernier budget du gouvernement fédéral, les participants ont mentionné la réparation des routes, en particulier des autoroutes.

On a aussi demandé aux participants de St. John's, de Moncton, de Sudbury et de Sault Ste. Marie de consulter une liste d'items et de souligner lesquels de ceux-ci étaient les plus importants pour leur communauté. Les commentaires ont varié selon l'emplacement.

En cours de discussion, les participants de St. John's ont souvent lié les problèmes de la pauvreté et de la diminution de la classe moyenne. Beaucoup ont estimé qu'il y avait des niveaux élevés de chômage dans la communauté, ce qui a contribué à une diminution de la classe moyenne et par conséquent à des niveaux plus élevés de pauvreté. Les participants ont également noté que ce phénomène contribuerait probablement à ce que les jeunes quittent leur communauté pour poursuivre de meilleures opportunités d'emploi et une plus grande stabilité économique.

Les personnes préoccupées par les soins de santé avaient tendance à se concentrer sur les temps d'attente et le manque d'accès à des ressources de qualité au niveau local. Les participants étaient également préoccupés par le niveau de soins reçus par la population vieillissante de la communauté. Quelques participants ont également noté des préoccupations liées à « l'intégration des immigrants dans la communauté ». Ces préoccupations ne concernaient pas l'entrée des immigrants entrant dans la communauté, mais plutôt comment faire pour qu'ils ne quittent si rapidement. Ces participants ont estimé que, comme les jeunes, ceux qui immigreront dans la communauté partent souvent pour de meilleures opportunités ailleurs.

Les participants à Moncton ont également exprimé des préoccupations concernant la disponibilité des services de santé et la pauvreté, en particulier dans le contexte du vieillissement de la population. Les participants ont aussi exprimé des préoccupations liées à la disponibilité des emplois et, plus particulièrement, aux emplois bien rémunérés ainsi qu'à la détérioration de l'infrastructure locale.

La disponibilité des services de santé, la disponibilité des emplois, et le coût de la vie étaient les principales préoccupations des participants de Sudbury. Ils ont déploré la fermeture des hôpitaux locaux au fil des ans, disant qu'il n'y avait qu'un seul vrai hôpital disponible pour les gens de cet endroit. La principale préoccupation à l'égard des emplois était le manque perçu d'emplois à temps plein à long terme assortis de bons salaires et d'avantages sociaux. Les participants de Sudbury ont parlé des problèmes de l'industrie minière et du manque de diversité dans l'économie locale. Pour cette raison, les participants ont estimé qu'il était essentiel d'aider les industries et les entreprises locales à réussir. Le coût de la vie était une question clé principalement parce que les participants estimaient que les niveaux de revenu ne correspondaient pas au coût du loyer dans et autour de la ville. La qualité des routes et des ponts était jugée mauvaise et constituait également une source de préoccupation. Les participants ont beaucoup insisté sur ce qu'ils considéraient comme l'état terrible de l'infrastructure locale.

La disponibilité d'emploi, en particulier d'emplois de qualité, constituait également un enjeu majeur à Sault Ste. Marie. Les participants étaient particulièrement préoccupés par le manque perçu d'emplois à temps plein à long terme. La nécessité de diversifier l'économie locale était également un enjeu clé, et certains ont décrit Sault Ste. Marie comme étant une ville n'ayant qu'une seule industrie. Il n'est donc peut-être pas surprenant que de nombreux participants aient déclaré que le soutien aux entreprises locales était important. Les participants du Nord de l'Ontario étaient généralement d'avis que le gouvernement devait concentrer davantage ses efforts et ses dépenses sur l'aide aux personnes et aux collectivités locales plutôt que d'aider les gens à l'étranger. Enfin, certains ont exprimé des préoccupations liées à l'intégration des immigrants dans la communauté, mais d'autres participants ont reconnu que l'immigration était positive pour la société et que les immigrants de la région s'intégraient bien.

Patrimoine

La discussion qui suit a eu lieu à North York, Montréal, Sault Ste. Marie et Sudbury. Les participants ont été guidés par une discussion sur le patrimoine et le secteur culturel au Canada. Premièrement, on a demandé aux participants ce qui leur venait à l'esprit lorsqu'ils pensaient au secteur culturel. À North

York, les participants ont mentionné le divertissement ainsi que l'idée d'une culture de niveau local, et d'une culture, ethnique et autres, dans les villes canadiennes.

À Sault Ste. Marie et Sudbury, la notion de secteur culturel n'a pas été bien comprise par les participants. Peu de gens ont compris que cela concernait la télévision, la radio, la musique, les arts, les livres et les jeux vidéo. Une fois qu'une définition leur a été présentée, tous ont convenu qu'il s'agissait d'une composante essentielle de la société canadienne. Les participants ont fait clairement ressortir que le secteur culturel était essentiel selon eux parce qu'il représente qui nous sommes en tant que nation.

Dans l'ensemble, lorsqu'on leur a posé des questions sur les principaux défis du secteur culturel, il ont exprimé le sentiment que les producteurs canadiens sont confrontés à une forte concurrence, en particulier de la part des créateurs et des producteurs américains. Ceux de North York ont fait remarquer que le manque de visibilité du contenu canadien pourrait s'expliquer en partie par le manque de valeur que porte les Canadiens et le gouvernement fédéral pour le secteur culturel, ou par le manque de visibilité et de financement du contenu canadien par rapport aux industries du divertissement dans d'autres pays.

Les participants de Montréal ont rapidement reconnu que le secteur culturel canadien est confronté à des défis majeurs liés à l'entrée de la programmation américaine, ainsi qu'à ce que certains considèrent comme l'américanisation des productions culturelles canadiennes, que plusieurs ont décrit comme préoccupant.

Les participants de Sault Ste. Marie et de Sudbury n'ont pas pensé spontanément à la concurrence provenant de l'entrée de contenu numérique provenant de sources non canadiennes, comme celui des sociétés de médias qui diffusent en temps réel. Ce manque de sensibilisation signifie que beaucoup ont eu de la difficulté à saisir pourquoi il y aurait lieu de fournir un soutien aux créateurs culturels et quelle serait l'incidence sur ces derniers dans le cadre de changements potentiels.

Soutien provenant du gouvernement du Canada

Ensuite, on a demandé aux participants s'ils pensaient que le rôle du gouvernement fédéral devrait être de:

- Protéger la culture canadienne ;
- Promouvoir la culture canadienne, ou;
- Soutenir la culture canadienne.

Il n'y avait pas de consensus parmi les participants à Sault Ste. Marie et Sudbury sur laquelle de celles-ci le gouvernement devrait se concentrer, mais ils ont reconnu que les options étaient différentes. Les participants de North York ont préféré l'option de soutenir la culture canadienne. Les participants ont décrit ce soutien comme une aide financière et un soutien structurel. Les participants étaient d'avis que soutenir le secteur culturel assurerait sa protection, pour les générations futures, ainsi que la promotion du contenu canadien. Bon nombre d'entre eux étaient d'avis que le soutien du gouvernement fédéral

créerait plus d'emplois, plus de revenus dans le secteur culturel et favoriserait l'identité canadienne, ce qui pourrait accroître le tourisme. Les participants espéraient que ce soutien permettrait au secteur culturel de subvenir à ses besoins. Au cours de la discussion, de nombreux participants ont souligné la nécessité de ce soutien pour les artistes et les producteurs de toutes tailles et de toutes échelles.

Bien que plusieurs participants estimaient que le secteur culturel était nécessaire, plusieurs participants de North York ont discuté des répercussions de la hausse des taxes sur les Canadiens et ont estimé que d'autres programmes sociaux devraient être privilégiés par le gouvernement, comme les soins de santé et l'éducation.

Pour les participants de Montréal, le soutien et la protection vont de pair. Le soutien du contenu culturel canadien était non seulement important mais nécessaire pour assurer la préservation de notre caractère culturel unique. Plusieurs participants ont estimé qu'il était irréaliste d'essayer de rivaliser avec la programmation américaine; ils ont plutôt suggéré de nous concentrer sur ce que nous faisons de mieux. Lorsqu'on leur a demandé des exemples, quelques-uns ont parlé de la production de documentaires. Selon les participants de Montréal, le gouvernement fédéral devrait faire davantage pour soutenir le secteur culturel, car les extrants culturels canadiens contribuent à promouvoir notre culture partout dans le monde, entraînant des retombées économiques directes chez nous.

De plus, la plupart des participants ont indiqué que le moment était révolu où nous pouvions ou devrions seulement nous concentrer sur les médias traditionnels ou les extrants. Les participants ont été invités à se prononcer sur la nécessité d'une refonte du secteur culturel au Canada en raison du récent virage vers l'offre numérique de contenu culturel. Bien que ce concept ait été déroutant pour les participants, bon nombre d'entre eux se sont empressés de souligner que soutenir le secteur culturel au Canada est important pour le maintien de notre culture et de notre identité, et une occasion de tirer des avantages financiers. Les participants ont généralement réagi positivement à l'idée de partenariats public / privé, comme la récente collaboration entre CBC et Netflix au sujet d'Anne of Green Gables; ils estimaient que cela favorisait la promotion du contenu canadien tout en élargissant la portée du contenu canadien vis-à-vis ceux qui prennent le virage en faveur de la consommation en ligne.

Les participants ont reconnu l'augmentation de la consommation de contenu sur les plateformes numériques. À ce titre, les partenariats comme celui mentionné ci-dessus étaient non seulement fortement préférés pour accroître le soutien au secteur culturel, mais aussi pour promouvoir le contenu canadien. Pour beaucoup, l'avènement des plateformes numériques a contribué à un profond changement de paradigme qui doit être reconnu et pris en compte lors de l'examen de la meilleure façon de soutenir le secteur culturel canadien à l'avenir.

L'industrie de l'information au Canada

Interrogés sur le rôle du gouvernement fédéral dans la protection de l'industrie de l'information, en particulier les journaux, les participants ont vite compris que c'était un problème, avec une baisse des recettes publicitaires et une augmentation du contenu mobile. D'une part, certains participants estimaient que le gouvernement devrait protéger l'industrie parce que, pour certains Canadiens, les médias traditionnels sont leur seul accès aux nouvelles. D'autres ont estimé que le gouvernement

devrait mettre l'accent sur l'équité et l'accessibilité de l'Internet au fur et à mesure que les nouvelles se transforment en plateformes numériques, tout en soutenant la transition vers le contenu numérique puisque seul le contenu numérique resterait viable.

À Sudbury et à Sault Ste. Marie, beaucoup ont dit que les soi-disant journaux locaux et les sources de nouvelles numériques étaient déjà plus régionaux que locaux, alors ils ne se sentaient pas très fortement en faveur d'un soutien accru. La plupart des participants ont convenu qu'il était important d'obtenir des nouvelles locales, mais ils n'étaient pas tous d'accord sur la forme que cela devrait prendre. Ceux qui ne pensaient pas que les points de vente locaux étaient importants ont dit que si quelque chose méritait l'attention, il serait repris par des points de vente plus importants ou serait diffusé localement par d'autres moyens, en commençant par les médias sociaux.

Le secteur culturel et Radio-Canada

Enfin, on a demandé aux participants de décrire la SRC. Des termes tels que « le visage du Canada », « le pilier de la culture canadienne » et « la BBC du Canada » ont été mentionnés le plus souvent au cours de la discussion. Ceux de Montréal ont utilisé des termes tels que référence sérieuse, substantive et culturelle pour décrire Radio-Canada. Les participants anglophones croyaient cette organisation remplissait un rôle essentiel pour les Canadiens de toutes les régions et contribuait à créer un sentiment de conscience et d'identité nationale. Pour leur part, les participants de Montréal ont parlé de Radio-Canada en termes positifs, mentionnant souvent la qualité de sa programmation que beaucoup considèrent comme plus substantielle que d'autres médias. Les participants ont également parlé en termes positifs de l'accent mis par Radio-Canada sur la couverture régionale.

De nombreux participants ont souligné l'importance de la modernisation de la SRC, en faisant référence au récent partenariat Netflix et à l'intégration du contenu moderne à la radio de la SRC comme des exemples d'étapes dans la bonne direction. Les participants ont toutefois estimé que les plateformes actuelles utilisées par la SRC et les difficultés associées à l'accès au contenu pourraient constituer des obstacles à la modernisation.

Interrogés sur le rôle de Radio-Canada dans le contenu local, les participants ont estimé qu'il faisait du bon travail. La plupart ont estimé que la promotion du contenu local / régional, tels que les créateurs culturels locaux, devrait continuer à faire partie du contenu quotidien produit par la SRC. Certains participants estimaient qu'au-delà de la promotion du contenu local / régional, la SRC devrait en faire davantage pour élargir son attrait auprès des jeunes téléspectateurs / auditeurs.

Les participants reconnaissent que c'est la responsabilité du gouvernement de promouvoir la culture autochtone, et beaucoup ont estimé que la SRC était une plate-forme appropriée à utiliser par le gouvernement. De nombreux participants ont déclaré qu'ils aimeraient que davantage d'efforts soient déployés pour promouvoir et produire le contenu culturel autochtone. Peu importe si les participants en voulaient ou non personnellement, la promotion du contenu autochtone était considérée comme la bonne chose à faire en général.

Conduite avec facultés affaiblies

La discussion suivante a eu lieu à North York, Sault Ste. Marie et Montréal. Les participants ont été invités à discuter des lois canadiennes sur la conduite avec facultés affaiblies. L'animateur a informé les participants des règles d'administration des tests d'alcoolémie (TA), et des décès au Canada causés par la conduite avec facultés affaiblies. De nombreux participants n'étaient pas d'emblée favorables à l'idée que les policiers puissent arrêter les conducteurs au hasard et administrer les tests d'alcoolémie, et ils estimaient qu'il devrait y avoir un motif plus substantiel, comme l'odeur d'alcool ou la conduite dangereuse.

Cependant, après discussion, beaucoup ont changé d'avis et étaient en faveur d'un nombre raisonnable d'arrêts aléatoires pour assurer la sécurité de tous les conducteurs. Certaines hésitations à l'égard du test sont demeurées, plusieurs participants ayant indiqué qu'ils estimaient qu'il devrait y avoir des limites raisonnables au nombre de tests administrés, se demandant du fait même si des limites étaient déjà en place. Dans l'ensemble, les participants ont estimé que, si raisonnablement menés, des tests aléatoires seraient justifiés en raison du nombre de décès attribuables à la conduite avec facultés affaiblies et de la capacité des tests à prévenir ce type de conduite.

Sécurité publique

La discussion suivante a eu lieu uniquement à North York, Montréal, Sault Ste. Marie et Sudbury. Les participants ont été guidés par une discussion sur leurs idées de sécurité nationale. Lorsqu'on leur a demandé de définir la sécurité nationale, les participants ont discuté des procédures et des délais d'urgence, de protéger les citoyens canadiens, de voyager, du transport, de protéger le commerce et les ressources naturelles, des frontières canadiennes, des militaires, de la protection des troupes canadiennes à l'étranger, de l'immigration et de la prévention du terrorisme, au Canada et à l'étranger.

Agences de sécurité nationale canadiennes

On a ensuite demandé aux participants s'ils pouvaient nommer n'importe quel organisme de sécurité nationale canadien. Les organisations les plus souvent mentionnées étaient le SCRS, la GRC, l'ASFC et le MDN. Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils pensaient des organismes canadiens de sécurité qui partageaient des renseignements personnels sur des personnes, beaucoup étaient d'accord avec cette approche et certains supposaient déjà que cela était le cas dans une certaine mesure. Les avantages reconnus d'une telle approche comprennent une protection accrue, un meilleur accès à l'information qui, à son tour, augmente la sécurité et réduit les coûts, et une centralisation de l'information qui, en théorie, devrait accroître l'exactitude des données. Lorsqu'ils ont été confrontés à des compromis, de nombreux participants ont estimé que le partage de l'information était justifié dans le contexte de la sauvegarde des vies et de la sécurité nationale et pouvait également présenter l'avantage de réduire les coûts liés à la collecte de l'information.

Peu de participants se sont dits préoccupés par le partage d'information au Canada, mais beaucoup hésitaient à partager des renseignements personnels avec d'autres pays, en particulier avec les États-Unis. Cependant, après quelques discussions, les participants ont estimé que le partage d'information dans certaines situations avec d'autres pays était justifiable. Les participants ont débattu des questions

telles que le trafic de drogues et les questions frontalières, car celles-ci sont vues comme des défis internationaux qui nécessitent souvent une large collaboration entre les pays. Il convient toutefois de noter que, même si la plupart des participants n'étaient pas préoccupés par la notion de partage de leurs renseignements personnels, ils avaient une certaine appréhension quant à ce qui se passe une fois que cette information a été partagée.

Enfin, on a demandé aux participants si le Canada était sur la bonne ou la mauvaise voie en ce qui concerne la sécurité nationale. Dans l'ensemble, les participants étaient d'avis que le Canada était sur la bonne voie.

Exercice sur la sécurité publique

Les participants ont ensuite pris part à un exercice de principes directeurs en matière de sécurité nationale. On leur a demandé de choisir les principes qui devraient guider le gouvernement dans les discussions sur la sécurité nationale. Les mots fournis par l'animateur étaient les suivants:

- *Communication*
- *Modernisation*
- *Transparence*
- *Responsabilité*
- *Surveillance*
- *Sécurité*
- *Renseignements personnels*

Moderniser. La plupart des participants étaient d'accord avec ce principe. Lorsqu'on leur a demandé de fournir plus de contexte pour expliquer leur choix, les participants ont souvent mentionné le besoin d'être agile afin de s'adapter facilement aux nouvelles réalités, ainsi que la nécessité d'avoir accès aux derniers progrès technologiques et de s'assurer que les organismes responsables ont accès à de l'équipement à jour.

Transparence. Ils ont lié ce principe aux organismes de sécurité publique canadiens, notamment en termes de ce qu'ils partagent et de quelle façon. Ils ont également noté que la transparence a rapport au niveau de collaboration entre ces organismes. Les participants ont noté qu'ils ne voulaient pas que des informations soient compromises au nom de la transparence, mais qu'il y ait tout de même un bien fondé sous-tendant les gestes posés par ces organismes.

Surveillance. Dans l'ensemble, les participants étaient d'avis que le gouvernement devrait avoir le pouls des organismes de sécurité publique, tout en maintenant une certaine distance, possiblement en se servant du principe du besoin de savoir. Certains ont fait référence à l'analogie de la séparation de l'Église et de l'État lors de l'examen de cette question. En discutant du principe de surveillance, les participants en ont parlé comme d'un moyen de s'assurer que les agences détenant de l'information étaient responsabilisées et qu'elles ne pouvaient pas abuser de leur accès à l'information.

Surveillance judiciaire. Lorsque le modérateur a suggéré ce concept, plusieurs ont estimé qu'il était raisonnable dans certaines situations, mais certains se sont demandé si les juges étaient nécessairement exempts de préjugés lorsqu'ils prenaient des décisions.

Sécurité. Ceux qui ont choisi ce principe ont déclaré que c'était le principe fondamental et qu'ils devraient être au cœur de toutes discussions sur la sécurité publique.

Responsabilité. Il y avait plusieurs interprétations de ce principe. Certains l'assimilent à faire en sorte que les personnes chargées de la sécurité des Canadiens doivent être tenues responsables de leurs actes ou de l'absence de mesures. D'autres l'ont plutôt vu à la lumière de la notion qu'il faut s'assurer que ceux qui ont commis des crimes soient tenus responsables. D'autres encore ont estimé que c'était un moyen de s'assurer que le gouvernement porte une réelle attention à la sécurité. Sans responsabilité, les participants se sont demandé comment la sécurité du public pouvait être assurée.

Renseignements personnels. Les participants étaient d'avis que l'inclusion de ce principe permettrait de faire en sorte que le gouvernement tiendrait compte de la circulation de l'information, que ce soit à l'intérieur de chaque organisme respectif, entre les organismes du gouvernement fédéral et ceux de l'extérieur, ou entre les divers organismes du gouvernement fédéral proprement dit. Les participants étaient également d'avis que ce principe signifiait que le gouvernement fédéral doit protéger la confidentialité des renseignements personnels des Canadiens, ce qui était également très apprécié.

Les participants ont discuté de la nécessité d'un compromis entre la sécurité et la vie privée. Après discussion, les participants ont été enclin à signifier qu'ils étaient d'accord avec le principe qu'il faudrait parfois privilégier la sécurité par rapport aux renseignements personnels, la sécurité de la collectivité l'emportant parfois sur les droits à la vie privée des particuliers. Il convient de noter que la plupart ont estimé que le gouvernement avait trouvé le bon équilibre entre la nécessité de protéger la vie privée et celle de protéger les Canadiens.

Enjeux spécifiques en matière de sécurité

Les participants ont été interrogés spécifiquement sur les **listes d'interdiction de vol**. La plupart en étaient quelque peu au courant, les décrivant souvent comme l'endroit où figurait le nom des particuliers qui étaient interdits de voler. Les réactions aux listes d'interdiction de vol ont été mitigées, certains ayant le sentiment que celles-ci sont efficaces tandis que d'autres n'en avaient pas la certitude. Dans l'ensemble, les participants étaient généralement en faveur des listes d'interdiction de vol comme mesure de sécurité supplémentaire, et la plupart pensaient qu'elles devraient rester en vigueur. La plupart des participants n'étaient pas au courant des **clauses de caducité / clauses crépusculaires**. Ce type de clause a été décrit aux participants comme étant une mesure pour permettre à une loi d'expirer ou d'être révisée après un certain laps de temps, pour s'assurer qu'elle est toujours valide. Une fois présentés avec plus d'informations sur le sujet, beaucoup ont estimé qu'ils avaient besoin de plus d'information pour bien comprendre. Dans l'ensemble, les participants ont tout particulièrement convenu que ces clauses avaient leur place en ce qui a trait aux questions et aux politiques de sécurité

nationale. Beaucoup ont noté que les menaces évoluent et que les lois devraient faire de même. D'autres ont simplement déclaré que les lois devraient correspondre à notre temps, et que les clauses de caducité / crépusculaires permettaient des examens réguliers pour s'assurer que les lois demeuraient pertinentes.

Justice

La discussion suivante a eu lieu à North Vancouver, Calgary et St. John's. On a d'abord demandé aux participants s'ils avaient entendu parler des peines minimales obligatoires et si elles existaient au Canada. Dans tous les groupes, les participants avaient entendu parler du terme et étaient au courant de leur existence.

On a ensuite demandé aux participants s'ils croyaient que les peines minimales obligatoires rendaient le système criminel plus ou moins équitable. La plupart des participants étaient d'avis que les peines minimales obligatoires rendaient le système de justice plus équitable. Certains ont fait remarquer que les peines minimales obligatoires ont un effet stabilisateur en établissant des paramètres de détermination de la peine qui sont clairs pour tous, peu importe la capacité à obtenir un soutien juridique.

On a demandé aux participants d'exprimer leurs idées sur l'abrogation de certains minimums obligatoires tout en augmentant certaines peines maximales pour certains crimes graves. Même si les participants de North Vancouver et de St. John's étaient en faveur d'une augmentation des peines maximales pour certains crimes, ils n'étaient généralement pas en faveur de l'abrogation des peines minimales obligatoires. Ceux de Calgary ont adopté une approche différente et ont estimé que les pénalités maximales étaient rarement imposées et que l'accent devait plutôt être mis sur la réadaptation.

Lorsqu'interrogés sur le maintien des minimums obligatoires, avec la création d'exemptions spéciales où les juges pourraient contourner ces minimums, la plupart étaient préoccupés par la notion de clémence et l'incohérence de certaines peines par rapport à d'autres. Selon ces personnes, si des exemptions spéciales étaient autorisées, des critères et des lignes directrices strictes et clairement définis devraient être mis en place. D'autres ont cependant estimé que des exemptions spéciales pourraient s'appliquer en cas de crimes mineurs. Cela aurait l'avantage d'éliminer certains arriérés dans le système de justice.

Cybersécurité

Les participants de Calgary et de North Vancouver ont pris part à une discussion sur la cybersécurité. Premièrement, on leur a demandé ce que signifiait la cybersécurité. La discussion à North Vancouver portait sur la supervision de l'activité en ligne, tandis que ceux de Calgary portaient sur la protection des renseignements personnels. Ceux de North Vancouver ont décrit la cybersécurité avec des mots tels que *Big Brother*, la vulnérabilité et la surveillance. Les participants de Calgary ont utilisé des expressions telles que la surveillance, la sécurité des renseignements personnels à la maison, au travail ou à la banque, et la protection contre le vol d'identité.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient entendu parler de cyberattaques récentes contre des gouvernements du monde entier, les participants ont mentionné le gouvernement américain, *British Health Services*, *Alberta Health Services* et l'Agence du revenu du Canada.

On a ensuite demandé aux participants s'ils avaient entendu quelque chose du gouvernement du Canada à ce sujet. La plupart ont mentionné une déclaration du gouvernement qui avait été publiée sur le sujet et qui traitait des mesures prises par le gouvernement. Certains estimaient qu'il s'agissait d'une question de priorité moyenne pour le gouvernement du Canada et s'inquiétaient de l'impact que cela aurait sur les Canadiens, alors que d'autres ont fait remarquer que cela ne semblait pas être une priorité du gouvernement.

Les participants ont ensuite été informés que le gouvernement du Canada prenait des mesures pour défendre le processus électoral au Canada contre les cybermenaces et a demandé si cela devrait être une question de haute priorité. En dehors de quelques participants à North Vancouver, on s'est généralement entendu pour dire que cela devrait être une priorité pour le gouvernement - particulièrement selon les participants de Calgary - car la confiance dans le processus électoral était très importante. Certains se sont demandé pourquoi le renforcement de la sécurité était axé sur le processus électoral plutôt que sur la sécurité gouvernementale - ils estimaient que la sécurité de savoir que leurs votes avaient été comptés était importante, tout comme la protection de leurs renseignements personnels.

Bien qu'il y ait eu un soutien global pour la protection du processus électoral, il y avait des inquiétudes quant à l'incidence qu'aurait de telles mesures en ce qui aurait trait aux citoyens. Les participants de North Vancouver ont discuté de la répression d'opinions qui pourrait découler d'une présence accrue du gouvernement, tandis que d'autres à Calgary se sont inquiétés de la censure et de l'impact sur la liberté d'expression.

3. Annexes

Annexe A. Méthodologie de recherche

Cette série de recherches qualitatives fait partie d'un projet permanent de recherche qualitative. Au total, pendant l'année civile 2017, 144 groupes de discussion se seront réunis, en nombreuses vagues (jusqu'à 18 vagues séparées), puis il sera possible de renouveler le cycle annuel de recherche pour deux années additionnelles.

Cette quatrième vague comprenait seize groupes de discussion, dont les séances se sont déroulées du 5 avril 2017 au 27 avril 2017. Les séances de tous les groupes de discussion ont duré environ deux heures et ont eu lieu en soirée; dans chaque ville, la première séance débutait à 17 h 30, et la deuxième séance, à 19 h 30. Voici le lieu et les dates de ces séances :

- Winnipeg – 5 avril;
- Victoria – 6 avril;
- Windsor – 11 avril;
- Mississauga – 12 avril;
- Edmonton – 24 avril;
- Truro – 25 avril;
- Québec – 26 avril;

- Joliette – 27 avril.

Au total, 12 personnes ont été invitées à participer à chaque séance afin de garantir la présence d'au moins 8, 9 ou 10 participants à chacune. En tout, 151 participants ont pris part aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour avoir été présents aux séances dans les locaux des groupes de discussion.

Dans toutes les villes, les participants des groupes se voulaient représentatifs de la population canadienne de 20 ans et plus. Ils ont été choisis par téléphone au moyen d'un questionnaire officiel de dépistage aux fins de sélection. Le questionnaire de dépistage aidait à garantir un choix de participants constituant un bon échantillon de population et comprenant une juste proportion d'hommes et de femmes (chaque groupe devait être composé d'autant d'hommes que de femmes) présentant des âges, des niveaux de scolarité, des situations familiales et des revenus différents. Le questionnaire de sélection complet se trouve à l'annexe B.

L'outil de sélection a été conçu par Ipsos en collaboration avec le BCP, conformément aux caractéristiques techniques applicables au projet, c'est-à-dire aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rechqual-qualres-fra.html>), ainsi qu'à toutes les lignes directrices et normes de l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM) touchant la réalisation de recherches qualitatives. Pour chaque groupe, un professionnel de recherche d'Ipsos a joué le rôle de modérateur.

Conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative ainsi qu'aux lignes directrices de l'ARIM touchant la réalisation de recherches qualitatives, Ipsos a informé les participants des droits que leur confère la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Ipsos a fourni aux participants des détails sur le déroulement des séances des groupes. Ipsos a obtenu le consentement des participants à l'égard de l'enregistrement audio/vidéo des discussions et de la présence d'observateurs, puis a expliqué l'objectif du miroir d'observation ainsi que les règles fondamentales de protection de la vie privée et de confidentialité, y compris le fait que les enregistrements seraient détruits conformément aux lignes directrices de l'ARIM. En outre, Ipsos a informé les participants de la nature volontaire de leur participation.

Comme c'est la norme dans le cas des recherches qualitatives menées pour le compte du gouvernement du Canada, l'ensemble des participants à cette étude devaient répondre aux conditions suivantes :

- N'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion dans les six derniers mois.
- Dans les deux dernières années, n'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion ou à aucun entretien approfondi sur des questions liées au sujet à l'étude.
- Avoir participé à un maximum de quatre séances de groupe de discussion ou entretiens approfondis au cours des cinq dernières années.
- Pour au moins le tiers des participants de chaque groupe, n'avoir jamais pris part à une discussion de groupe ou à un entretien en profondeur.

- Maîtriser suffisamment l'anglais (ou le français pour les groupes de Drummondville) pour participer pleinement aux séances du groupe de discussion.
- Les participants, de même que leur famille, ne travaillent pas pour l'une des entités suivantes :
 - un cabinet spécialisé en recherches;
 - un magazine ou journal;
 - une agence de publicité ou une entreprise de graphisme;
 - un parti politique;
 - une station de radio ou de télévision;
 - une entreprise de relations publiques;
 - le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial.

Comme c'est le cas pour toutes les recherches menées par Ipsos, les coordonnées des participants sont confidentielles, et toute l'information permettant d'identifier ceux-ci a été retranchée des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada.

Annexe B. Guide de recrutement français

**Questionnaire de recrutement
Gouvernement du Canada**

Bonjour, je m'appelle _____. Je vous appelle de la part de la firme Ipsos, une société d'études de marché et de sondages d'opinion publique nationale. Au nom du gouvernement du Canada, nous mettons en place une série de groupes de discussion composés de Canadiens, pour explorer des questions actuelles importantes pour l'ensemble du pays. Les discussions porteront sur divers sujets et votre opinion nous intéresse.

EXPLIQUER LES GROUPES DE DISCUSSION. Environ dix personnes comme vous participeront aux groupes de discussion. Ces personnes seront recrutées de façon aléatoire, comme il a été fait avec vous. Les participants se verront verser \$75 à titre d'honoraires pour leur temps. Mais avant de vous inviter à participer aux groupes, nous devons vous poser quelques questions afin de nous assurer de former des groupes bien assortis et présentant une bonne variété de personnes. Puis-je vous poser quelques questions ?

- Oui **CONTINUER**
- Non **REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE**

La participation est volontaire. Nous n'essayons pas de vous vendre quoi que ce soit ni de changer vos opinions. Le déroulement sera une discussion en table ronde menée par un professionnel de la recherche. Toutes les opinions exprimées demeureront anonymes et les points de vue seront regroupés afin d'assurer qu'aucun individu ne puisse être identifié.

S1) Travaillez-vous, vous-même ou un membre de votre famille immédiate, dans l'un des secteurs suivants, ou avez-vous pris votre retraite d'un emploi dans un tel secteur :

	OUI	NON
Études de marché ou marketing	1	2
Relations publiques ou médias (annonces télévisées ou imprimées)	1	2
Publicité et communications	1	2
Employé d'un parti politique	1	2
Employé d'un ministère ou organisme gouvernemental, fédéral ou provincial.	1	2

SI LA RÉPONSE À L'UNE DES OPTIONS CI-DESSUS EST « OUI », REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE.

S2) Êtes-vous un citoyen canadien âgé d'au moins 20 ans qui habite habituellement dans la région de [INSÉRER VILLE] ?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

S3) Depuis combien de temps habitez-vous à [VILLE] ? _____

TERMINER SI MOINS DE 2 ANS

S4) Êtes-vous le responsable ou l'un des responsables de votre foyer ?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

S5) Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion de consommateurs, à une entrevue ou à un sondage organisé à l'avance et pour lequel vous avez reçu une somme d'argent?

Oui	1	MAX. 1/3 PAR GROUPE
Non	2	PASSER À LA Q1

S6) À quand remonte cette participation ? _____

TERMINER SI AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS

S7) À combien de groupes de discussion de consommateurs avez-vous participé au cours des cinq dernières années ?

TERMINER SI PLUS DE QUATRE GROUPE DE DISCUSSION

DEMANDER À TOUS LES RÉPONDANTS

Q1) Pourriez-vous me dire dans quelle catégorie d'âge vous vous situez ? Avez-vous...

Moins de 20 ans	0	} VOUS ASSURER DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE.
Entre 20 et 24 ans	1	
Entre 25 et 34 ans	2	
Entre 35 et 44 ans	3	
Entre 45 et 54 ans	4	
Entre 55 et 64 ans	5	
65 ans et plus	6	} REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE
Refus	9	

Q2) Avez-vous actuellement des enfants âgés de moins de 18 ans qui habitent avec vous ?
[RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ]

Oui	1
Non	2

Q2a) Avez-vous actuellement des enfants de moins de 13 ans vivant dans la maison avec vous? **[RECRUIT MIN 3 per group]**

Oui	1
Non	2

Q3) Combien d'enfants de plus de 18 ans habitent dans votre maison ?

Un	1
Plus d'un	2

Q4) Pourriez-vous me dire quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez terminé ?

Études secondaires non terminées	1	} VOUS ASSURER DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE.
Études secondaires terminées	2	
Études collégiales/universitaires non terminées	3	
Études collégiales/universitaires terminées	4	
Refus/ ne sait pas	9	

Q5) Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?

Employé à temps plein	1	} MAXIMUM DE TROIS PAR GROUPE
Employé à temps partiel	2	
Travailleur autonome	3	
Retraité	4	
Pas employé pour le moment	5	
Étudiant	6	
Autre	7	
Ne sait pas/refus	9	

Q6) **[SI EMPLOYÉ/RETRAITÉ]** Quel est votre travail actuel/quel était votre travail ?
(VEUILLEZ PRÉCISER)

Q7) Parmi les fourchettes suivantes, laquelle représente mieux le revenu total de votre ménage avant impôts? C'est-à-dire, le revenu total combiné de toutes les personnes de votre foyer, avant impôts. **[LIRE LA LISTE]**?

Moins de 20 000 \$	1	}	Assurer une bonne variété en...
20 000 \$ à un peu moins de 40 000 \$	2		
40 000 \$ à un peu moins de 60 000 \$	3		
60 000 \$ à un peu moins de 80 000 \$	4		Recrutant 2 à 3 personnes de la fourchette de moins de 40 000 \$.
80 000 \$ à un peu moins de 100 000 \$	5		
100 000 \$ à un peu moins de 150 000 \$	6		
150 000 \$ et plus	7		Recrutant 3 à 4 personnes de la fourchette de 40 000 \$ à 80 000 \$.
Ne sait pas/refus	99		

Q8) **NE PAS POSER CETTE QUESTION – NOTER LE SEXE**

Homme	1	}	ASSURER MOITIÉ/MOITIÉ
Femme	2		

Q9) Si vous gagniez un million de dollars, quelles seraient les deux premières choses que vous feriez avec l'argent? (**DOIT AVOIR DEUX RÉPONSES POUR ACCEPTER. TERMINER SI LE RÉPONDANT RÉPOND D'UNE FAÇON DÉSINVOLTE, D'UNE FAÇON COMBATIVE OU S'IL A DE LA DIFFICULTÉ À RÉPONDRE.**)

TERMINER SI LA PERSONNE QUI RÉPOND FAIT PART D'UNE RAISON TELLE QU'UN PROBLÈME D'OUÏE, DE VUE OU DE LANGAGE ÉCRIT OU VERBAL, D'UNE CRAINTE DE NE POUVOIR ÊTRE CAPABLE DE COMMUNIQUER EFFICACEMENT, OU SI VOUS-MÊME AVEZ UNE PRÉOCCUPATION AU SUJET DE L'INTERVIEWÉ.

Pendant la discussion, vous serez enregistré(e) sur bande sonore et vidéo. Cet enregistrement nous aide dans la rédaction de notre rapport. De même, la salle dispose d'un miroir sans tain. Il se peut que du personnel du gouvernement du Canada soit présent de l'autre côté du miroir, notamment des membres du personnel du ministère qui parraine cette étude, et des membres du personnel d'Ipsos. Il s'agit d'une procédure de groupe de discussion standard visant à avoir un aperçu direct du processus d'étude et d'entendre directement vos impressions et avis sur le sujet d'étude.

Convenez-vous d'être observé(e) aux fins d'étude seulement?

Oui	1	REMERCIER LE RÉPONDANT ET PASSER À L'INVITATION
Non	2	REMERCIER LE RÉPONDANT ET METTRE FIN À L'APPEL

******(DANS CHAQUE LIEU, VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE DOUZE (12) PARTICIPANTS SONT RECRUTÉS POUR EN OBTENIR HUIT À DIX)******

[À lire aux répondants en attente]

Merci d’avoir répondu à mes questions. Malheureusement, pour le moment, le groupe auquel vous êtes admissible est complet. Nous aimerions vous inscrire sur notre liste d’attente. Cela signifie que s’il y a une ouverture dans le groupe, nous vous rappellerons pour voir si vous êtes disponible afin de participer à la discussion. Puis-je avoir un numéro de téléphone où vous joindre pendant la journée et en soirée, ainsi qu’une adresse électronique, si vous en avez une, afin que nous puissions communiquer avec vous dès que possible si une place devient disponible? **[CONSIGNER LES COORDONNÉES]**

[À lire aux répondants sélectionnés]

C’est formidable, vous pouvez participer à l’une des discussions de groupe qui aura lieu le (DATE) à (HEURE) pendant deux heures au maximum. Le gouvernement du Canada parraine cette étude. Tous ceux qui participent recevront une rétribution de **75 \$** en remerciement de leur temps.

Avez-vous un stylo à portée de main afin que je puisse vous donner l’adresse du lieu où le groupe tiendra sa séance? La séance aura lieu à :

Endroit	Heure	Date
Mississauga Infoquest Research 6655 Kitimat Road Unit 12	Groupe 1 – 5:30pm Groupe 2 – 7:30pm	Le 21 mars 2017
Montréal – Français Ad Hoc Recherche 400 Boul. de Maisonneuve Ouest, Suite 1200	Groupe 1 – 5:30pm Groupe 2 – 7:30pm	Le 23 mars 2017
Halifax Corporate Research Associates 7071 Bayers Road , #5001	Groupe 1 – 5:30pm Groupe 2 – 7:30pm	Le 27 mars 2017
Burnaby Holiday Inn Express Metrotown 4405 Central Boulevard Fraser Room South and North	Groupe 1 – 5:30pm Groupe 2 – 7:30pm	Le 28 mars 2017

Nous vous demandons d’arriver au moins 20 minutes à l’avance pour vous assurer de trouver le lieu et avoir le temps de vous inscrire auprès des hôtes. Le paiement de la prime dépend de la participation aux séances de groupe de discussion.

De plus, nous vérifierons votre identité avant la séance, alors veuillez vous assurer d’apporter deux pièces d’identité avec photo produites par le gouvernement (p. ex. permis de conduire, carte d’assurance maladie ou autre). Si vous avez besoin de lunettes pour lire, veuillez les apporter.

Comme nous invitons un petit nombre de personnes, votre participation est très importante pour nous. Nous vous avons invité(e) à participer en fonction des questions que nous avons abordées il y a un instant, nous vous demandons donc de ne pas envoyer un représentant en votre nom si vous n'êtes pas en mesure de participer. **SI, POUR UNE QUELCONQUE RAISON, VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE PARTICIPER, VEUILLEZ NOUS APPELER AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS REMPLACER.** Vous pouvez communiquer avec nous au 1-xxx-xxx-xxxx à notre bureau. Quelqu'un vous appellera la veille pour vous rappeler l'événement de discussion.

À quel moment est-il préférable de vous appeler?

À quel numéro de téléphone?

Puis-je avoir votre nom? SUR LA PAGE COUVERTURE

Merci beaucoup pour votre aide!

Annexe C. Guides de discussion français

INTRODUCTION (5 minutes)

MISE EN TRAIN (10 minutes) **TOUTES LES VILLES**

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu récemment à propos du gouvernement du Canada?
- Est-ce que quelqu'un a entendu quoi que ce soit dernièrement à propos des relations canado-américaines? Quoi exactement?
 - Est-ce que quelqu'un a entendu quoi que ce soit sur le commerce canado-américain en particulier?
 - SONDER : Qu'est-ce que le gouvernement du Canada a dit?
 - SONDER : Qu'est-ce que le gouvernement du Canada doit faire?

DÉFIS LOCAUX (35 minutes) **DEMANDER SEULEMENT À SAULT STE. MARIE ET À SUDBURY**

- Veuillez songer à tout ce que le gouvernement a fait au cours de la dernière année. Selon vous, qu'est-ce qui aura l'effet le plus positif sur **Sault Ste. Marie/Sudbury**, s'il y a lieu?
- Le gouvernement a-t-il fait quoi que ce soit qui aura selon vous un effet négatif sur **Sault Ste. Marie/Sudbury**?

FEUILLE :

- Je vais vous remettre une feuille sur laquelle figurent divers éléments. Je vous demanderais de cocher tous ceux qui constituent selon vous une préoccupation majeure dans votre collectivité.

REMARQUE : LISTE ALPHABÉTIQUE POUR FACILITER LA CONSULTATION; IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE LES PRÉSENTER DANS CET ORDRE AUX PARTICIPANTS.

Rétrécissement de la classe moyenne

Capacité de réussite des entreprises et des industries locales

Vieillesse de la population

Offre de services de garde abordables

Offre de service Internet à haute-vitesse

Offre de service de téléphonie cellulaire

Offre de services de soins de santé

Offre d'emplois

Offre de transport en commun

Offre de services

Coût du logement

Criminalité

Surdoses de drogues

Contrôle des armes à feu

Itinérance

Intégration des immigrants dans la collectivité

Montant des prestations d'assurance-emploi pour ceux qui n'arrivent pas à trouver du travail

Faibles taux d'obtention de diplômes d'études secondaires

Pauvreté

Préservation de la salubrité de l'environnement

Protection de la langue française

Qualité des routes et des ponts

Sécurité de la retraite

Congestion routière

Départ des jeunes à la recherche d'occasions ailleurs

Je vous demanderais maintenant d'encercler les deux ou trois éléments qui vous préoccupent le plus.

- Y a-t-il quoi que ce soit qui manque dans cette liste?

SI LE TEMPS LE PERMET – PARLER DE QUELQUES ENJEUX QUI ONT ÉTÉ ENCERCLÉS :

- Quel est le problème *exactement*? *Pourquoi* est-ce un problème?
- S'agit-il d'une situation qui s'est détériorée au cours des dernières années ou d'un problème qui a toujours existé?
- Quelles sont les industries locales qui ont le plus besoin d'aide?
 - Est-ce que le gouvernement fédéral a fait quoi que ce soit pour ces industries?
- Est-ce que les gens connaissent l'organisme FedNor?
 - De quoi s'agit-il?
 - Est-ce que quelqu'un a entendu parler d'une augmentation du financement de FedNor dans le budget fédéral de cette année? Est-ce que cela fera une différence?

COMMUNAUTÉS MINORITAIRES DE LANGUES OFFICIELLES (25 minutes)

DEMANDER

SEULEMENT À SUDBURY

- Dans quelle mesure la protection de la langue française est-elle importante comparativement à d'autres défis?
 - SONDER : Pourquoi est-ce important?
- Est-ce que le gouvernement doit en faire plus que ce qu'il fait à l'heure actuelle?

FEUILLE :

- Nous allons maintenant parler de votre expérience en tant que francophones vivant dans votre région. Je vais vous remettre une feuille sur laquelle figurent divers éléments. Je vous demanderais de cocher tous ceux qui constituent selon vous un défi majeur.

Accéder à des services de garde et préscolaires en français

Accéder à des renseignements du gouvernement du Canada en français

Accéder à un contenu média (p. ex. radio, télévision, Internet, journaux) en français

Inciter les francophones d'autres régions à venir s'établir ici

Faire en sorte que la communauté francophone demeure forte à l'avenir

Avoir un sentiment d'appartenance à la communauté francophone ici

Retenir les jeunes francophones dans la région

Vivre en français dans votre région (p. ex. participer à des sports, assister à des événements sociaux, magasiner, etc.)

Parler en français à un représentant du gouvernement du Canada

Transmettre la langue et la culture françaises à la prochaine génération

Je vous demanderais maintenant d'encercler les deux ou trois éléments qui vous préoccupent le plus.

- Y a-t-il quoi que ce soit qui manque dans cette liste?

PARLER DE QUELQUES ENJEUX QUI ONT ÉTÉ ENCERCLÉS :

- Quel est le problème *exactement*? *Pourquoi* est-ce un problème?
- S'agit-il d'une situation qui s'est détériorée au cours des dernières années ou d'un problème qui a toujours existé?
- Pensez-vous que le gouvernement du Canada a un rôle à jouer pour aider à relever ce défi?
 - SI OUI : que devrait faire le gouvernement fédéral?
- Que devrait faire le gouvernement du Canada en vue d'assurer la vitalité du français dans votre région? Dans votre province? Au Canada?
 - INCITER AU BESOIN :
 - financement d'organismes communautaires qui servent les intérêts de la communauté francophone?
 - programmes d'éducation en français?
 - programmes d'enseignement du français langue seconde?
 - promotion des deux langues officielles du Canada?
 - Y a-t-il autre chose?

PATRIMOINE (35 minutes) TOUTES LES VILLES

- Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsque vous pensez au secteur de la culture au Canada?
 - (si non mentionné) *Le secteur de la culture englobe le cinéma, la télévision, la musique, les jeux vidéo et les livres.*
- Quels sont les principaux défis auxquels ce secteur fait face au Canada?
- Est-ce que le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle dans la protection de la culture canadienne, la promotion de la culture canadienne ou le soutien de la culture canadienne?
 - Sur laquelle de ces approches devrait-il mettre l'accent? (*protection, promotion ou soutien*)
- Est-ce que le gouvernement doit changer la manière dont il soutient le secteur de la culture au Canada?
 - Qu'est-ce qui doit changer?

- Pourquoi ce changement est-il nécessaire?
- Certaines personnes affirment qu'un remaniement majeur de la manière dont nous traitons le secteur de la culture au Canada est nécessaire en raison de l'évolution vers un contenu plus numérique. Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec ce point de vue?
- Est-ce que le gouvernement doit en faire davantage pour soutenir le secteur de la culture au Canada?
 - (si non) Pourquoi?
 - (si oui) Quelles sont les principales raisons pour lesquelles il faut soutenir ce secteur? (inscrire les réponses sur le tableau de papier).
 - Pensez-vous qu'il y a des avantages économiques à soutenir ce secteur?
 - *Je vais vous lire trois statistiques au sujet du secteur de la culture au Canada : ce secteur génère des retombées économiques de 54,6 milliards de dollars chaque année, il représente 3 % du PIB du Canada et 630 000 emplois à temps plein en découlent.*
 - Est-ce que l'une ou l'autre de ces données vous surprend?
 - Laquelle de ces trois données trouvez-vous la plus éloquente?
 - Est-ce que cela change ce que vous pensez de ce secteur?
 - Pensez-vous qu'il y a des avantages à ce que le gouvernement du Canada aide les créateurs de contenu canadien à promouvoir et à vendre leurs produits à l'échelle internationale? Quels avantages en particulier?
 - La CBC (le pendant anglais de la SRC) s'est récemment associée avec Netflix pour réaliser la série télévisée *Anne*. Que pensez-vous de ces types de partenariats? Pensez-vous qu'il y a des avantages à en établir davantage?
- Nous allons maintenant parler de l'industrie de l'information au Canada. S'il y a lieu, quels sont les défis auxquels cette industrie fait face?
- Est-ce que les difficultés économiques auxquelles fait face l'industrie de l'information et de la presse au Canada vous préoccupent?
 - (SUDBURY ET SAULT STE. MARIE SEULEMENT) Que penseriez-vous si Sudbury/Sault Ste. Marie se retrouvait sans quotidien local?
- Est-ce que le gouvernement a un rôle à jouer pour ce qui est d'assurer la survie de cette industrie?
 - Pourquoi ou pourquoi pas?
 - Que penseriez-vous si le gouvernement soutenait financièrement cette industrie?
- La SRC est une autre institution du secteur de la culture. Comment décririez-vous la SRC à une personne qui n'est pas originaire du Canada?
- Y a-t-il des changements qui doivent être apportés à la SRC? Lesquels exactement?

- SONDER : Qu'en est-il du volet radio de la SRC? Y a-t-il des changements qui doivent y être apportés?
- Est-ce que la SRC fait du bon travail pour ce qui est de promouvoir le contenu local? Que penseriez-vous si elle en faisait davantage?
- Est-ce que la SRC fait du bon travail pour ce qui est de promouvoir la culture autochtone? Que penseriez-vous si elle en faisait davantage?

CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES (10 minutes) DEMANDER À NORTH YORK, SAULT STE. MARIE ET MONTRÉAL

- Avez-vous entendu quoi que ce soit récemment au sujet des lois canadiennes sur la conduite avec facultés affaiblies? Qu'avez-vous entendu?
 - SONDER AU BESOIN : Avez-vous entendu parler de modifications proposées à ces lois?
- Saviez-vous qu'un policier peut arrêter tout conducteur pour vérifier s'il respecte le code de la route, y compris s'il possède un permis de conduire valide et une police d'assurance et s'il est sobre?
- Pensez-vous que le fait d'autoriser les policiers à procéder à un alcootest en bordure de la route rendrait nos routes plus sécuritaires?
 - Certains soutiennent que les policiers devraient être autorisés à exiger un test, compte tenu du nombre élevé de personnes tuées chaque année par des conducteurs avec facultés affaiblies.
 - D'autres pensent que beaucoup de gens sont arrêtés et soumis à un test inutilement.
 - Qu'en pensez-vous?

POUR CEUX QUI DISENT QUE LES GENS SONT SOUMIS À UN TEST INUTILEMENT :

- La conduite avec facultés affaiblies est la principale cause criminelle de décès et de blessures au Canada. Certaines études révèlent que 1 000 personnes sont tuées chaque année, et que des milliers d'autres sont blessées. Des études menées dans d'autres pays (notamment en Australie et en Irlande) ont révélé que les alcootests effectués en bordure de la route réduisaient considérablement les accidents mortels, jusqu'à plus de 40 % dans certains cas. Est-ce que cela change votre point de vue?
- Pensez-vous que les policiers devraient être autorisés à arrêter un conducteur s'ils remarquent une infraction quelconque, comme un feu arrière défectueux? Pensez-vous que les interventions de ce type sont acceptables parce qu'elles protègent le public?

RENSEIGNEMENTS CONTEXTUELS POUR LE MODÉRATEUR :

Le gouvernement du Canada a déposé un projet de loi qui modifierait tout le régime du Code criminel ayant trait à la conduite avec facultés affaiblies. La première partie de ce projet de loi porterait sur la mise en place d'un régime rigoureux de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies par la drogue en prévision de la légalisation du cannabis. Les modifications proposées incluent une nouvelle « limite légale » dans les cas de délits liés aux drogues et de nouveaux outils afin de mieux détecter les conducteurs ayant les facultés affaiblies.

En deuxième partie, ce projet de loi réformerait totalement le régime de transport du Code criminel pour créer un nouveau système moderne, simplifié et plus cohérent dans le but de mieux prévenir la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue.

La seconde partie du projet de loi réformerait en profondeur le volet portant sur la conduite avec facultés affaiblies. Voici certains des éléments clés :

- simplifier et moderniser les dispositions liées au transport du Code criminel, y compris la conduite avec facultés affaiblies, en vue de créer un cadre législatif plus cohérent et efficace
- autoriser le dépistage obligatoire d'alcool afin de faciliter la détection d'un conducteur ayant les facultés affaiblies
- éliminer certaines défenses qui encouragent les comportements à risques
- faciliter la preuve liée au taux d'alcoolémie dans le cas de certaines infractions pour conduite avec facultés affaiblies
- préciser les exigences en matière de divulgation de la Couronne en ce qui concerne la preuve liée au taux d'alcoolémie

Les dispositions actuelles du Code criminel ayant trait au transport sont le résultat de modifications à la pièce adoptées au fil des années. Ainsi, elles sont complexes et difficiles à comprendre, même pour les juristes. Le projet de loi fournirait un cadre juridique plus clair et plus cohérent. En outre, il permettrait d'accroître l'effet de dissuasion, il faciliterait la détection des conducteurs avec facultés affaiblies et il simplifierait les enquêtes et la preuve dans les cas d'infractions liées à la conduite avec facultés affaiblies. Ces mesures devraient contribuer à accélérer les procédures judiciaires et à réduire les délais.

SÉCURITÉ PUBLIQUE (45 minutes) **VERSION COMPLÈTE À NORTH YORK ET MONTRÉAL.**

**VERSION ABRÉGÉE À SAULT STE. MARIE. ABORDER LE PREMIER POINT, PUIS FAIRE L'EXERCICE.
DISCUTER DE L'EXERCICE SI LE TEMPS LE PERMET.**

- Lorsqu'on parle de sécurité nationale, qu'est-ce qui vous vient à l'esprit?
 - Quelles sont les plus grandes menaces à la sécurité nationale auxquelles le Canada fait face à l'heure actuelle?

- À votre connaissance, quels sont les organismes gouvernementaux qui jouent un rôle dans la sécurité nationale?
 - *Plusieurs organismes jouent un rôle dans la sécurité nationale, notamment le SCRS, le CSTC, la GRC, l'ASFC.* Que penseriez-vous si ces organismes s'échangeaient davantage de données sur les questions de sécurité?
 - Quels sont les avantages de le faire?
 - Est-ce que cela vous préoccupe d'une façon ou d'une autre?
 - *(si oui)* SONDER sur les préoccupations précises. Y a-t-il certains types de données ou certaines circonstances où l'échange de renseignements entre ces organismes vous rend plus à l'aise?

- Croyez-vous que le gouvernement du Canada est sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie en matière de sécurité nationale?
 - SONDER : Pourquoi dites-vous cela?
 - *(si sur la mauvaise voie)* Qu'est-ce qui doit changer?

- Avant d'aborder certaines questions plus précises, j'aimerais que nous prenions quelques instants pour parler des principes fondamentaux de la sécurité nationale. Je vais vous donner une feuille de travail sur laquelle figure une liste de mots. Je vous demanderais d'encercler celui qui selon vous devrait constituer le premier principe directeur du gouvernement au moment de discussions portant sur la sécurité nationale :

Mots : communication, modernisation, transparence, responsabilité, surveillance, sécurité, protection de la vie privée.

- Est-ce qu'il manque quelque chose dans cette liste? Y a-t-il un autre mot que vous utiliseriez?

- Selon vous, y a-t-il des mots dans cette liste qui ne devraient PAS faire partie d'une stratégie gouvernementale sur la sécurité nationale?

- J'aimerais maintenant connaître votre interprétation de certains mots.
 - COMMUNICATION
 - Qui a choisi le mot communication? Pourquoi avez-vous choisi ce mot?

○ MODERNISATION

- Qui a choisi le mot modernisation? Pourquoi avez-vous choisi ce mot?
- Est-ce que les gens sont d'avis que nous devons moderniser notre approche en matière de sécurité nationale? Pourquoi?

TRANSPARENCE

- Qui a choisi le mot transparence? Pourquoi avez-vous choisi ce mot?
- Pour tous les autres, qu'est-ce que le mot « transparence » signifie pour vous dans le contexte de sécurité nationale? Est-ce important? Pourquoi?
 - Y en a-t-il parmi vous qui n'ont pas compris le sens de ce mot ou son lien avec la sécurité nationale?

○ RESPONSABILITÉ

- Qui a choisi le mot responsabilité? Pourquoi avez-vous choisi ce mot?
- Pour tous les autres, qu'est-ce que le mot « responsabilité » signifie pour vous dans le contexte de sécurité nationale? Est-ce important? Pourquoi?
 - Y en a-t-il parmi vous qui n'ont pas compris le sens de ce mot ou son lien avec la sécurité nationale?

○ SURVEILLANCE

- Qui a choisi le mot surveillance? Pourquoi avez-vous choisi ce mot?
- Pour tous les autres, qu'est-ce que le mot « surveillance » signifie pour vous dans le contexte de sécurité nationale? Est-ce important? Pourquoi?
 - Y en a-t-il parmi vous qui n'ont pas compris le sens de ce mot ou son lien avec la sécurité nationale?
- Les gens parlent parfois de « surveillance parlementaire » dans ce contexte. Savez-vous ce que ce terme signifie?
 - En deux mots, ce terme signifie que les députés peuvent examiner les activités menées par les organismes chargés de la sécurité nationale. Que pensez-vous de ce type de surveillance?
- Les gens utilisent aussi le terme « surveillance judiciaire ». Savez-vous ce que ce terme signifie?
 - En deux mots, ce terme signifie que des juges doivent approuver certaines mesures de sécurité nationale avant qu'elles ne soient adoptées. Que pensez-vous de ce type de surveillance?

○ Pour les deux derniers mots, nous allons prendre une approche légèrement différente. D'abord, qui a choisi le mot « SÉCURITÉ » comme principe directeur? Pourquoi?

- Et qui a choisi la « PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE » comme principe directeur? Pourquoi?

○ Pensez-vous qu'un compromis est nécessaire entre la sécurité et la protection de la vie privée lorsqu'il s'agit de sécurité nationale?

- *(Si oui)* Estimez-vous que le gouvernement parvient à trouver un juste équilibre? Ou encore devrait-il se pencher davantage sur la sécurité des Canadiens ou sur la protection de la vie privée des Canadiens?

- Pour ceux qui ont des préoccupations au sujet de la protection de la vie privée, qu'est-ce qui vous préoccupe exactement?
 - SONDER : Est-ce plutôt une question de principe ou pensez-vous qu'un manque de protection de la vie privée aura des effets négatifs?
 - (SONDER : *si effets négatifs*) Dans quel type de circonstances?
- Pour terminer, j'aimerais soulever quelques questions de sécurité en particulier pour savoir si vous êtes au courant. Qui a entendu quoi que ce soit au sujet des « listes d'interdiction de vol »?
 - Qu'avez-vous entendu exactement?
 - Est-ce que cela fonctionne bien, ou est-ce que des changements sont nécessaires?
- Qui a entendu parler des dispositions de réexamen?
 - Ces dispositions signifient que les lois adoptées aujourd'hui expireront dans quelques années à moins qu'elles ne soient renouvelées. Cette approche permet d'assurer la pertinence des lois au fil du temps. Que pensez-vous de l'utilisation des dispositions de réexamen pour certaines lois liées à la sécurité nationale?
 - Une autre approche consiste à dire que la loi ne disparaîtra pas à ce moment, mais que le Parlement devra la réviser après un certain nombre d'années pour s'assurer qu'elle est toujours valable. Que pensez-vous de cette approche?
- Nous avons beaucoup parlé de sécurité nationale. Ma dernière question à ce sujet s'adresse à ceux d'entre vous qui ont des préoccupations concernant la protection de la vie privée (même s'il ne s'agit pas de votre principale préoccupation). À la lumière de tout ce que nous avons discuté, veuillez me nommer une chose que vous aimeriez entendre au sujet de n'importe quelle mesure de sécurité nationale proposée et qui atténuerait vos préoccupations en matière de protection de la vie privée.

CONCLUSION (5 MINUTES)